

Largentière le 22 novembre 2018,



Romarc BOYER
Directeur de l'ALSH du Val de Ligne
06 81 27 01 09 / accueildeloisirs@cc-valdeligne.fr

Objet : courrier d'information

Chers parents,

Dans le cadre de sa politique tarifaire Enfance - Jeunesse, la Communauté de Communes du Val de Ligne a voté de nouveaux barèmes pour l'Accueil de loisirs ainsi qu'un nouveau règlement intérieur qui décrit le fonctionnement de la structure (présentation de l'accueil de loisirs, jours et horaires d'ouverture, modalités d'inscription et de réservation etc...)

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de ces documents qui sont en vigueur depuis le 1 décembre 2018. De plus, nous envisageons d'organiser un séjour d'hiver durant les vacances de février-mars 2019 afin de proposer à vos enfants (à partir de 7 ans) des activités de neige si les conditions météorologiques nous le permettent et si le quota minimum de 12 enfants inscrit est atteint. Le tarif camp à la journée sera appliqué en fonction de votre quotient familial.

Merci de bien vouloir nous faire savoir par mail à : accueildeloisirs@cc-valdeligne.fr ou par téléphone au 06 81 27 01 09, si vous êtes intéressés par ce projet afin que nous nous engagions auprès des différents prestataires (hébergement, repas, remontés mécaniques, location de matériel...).

Projets envisageables (merci de cocher ce qui vous intéresse et de renvoyer ce coupon avant le 20 décembre 2018) :

Camp sur 4 jours et 3 nuits Camp sur 3 jours et 2 nuits Camp sur 2 jours et 1 nuit

Ski de descente

Ski de fond

Raquettes

Luge

Nom et prénom des enfants :

Agés des enfants :

**Communauté de Communes
du Val de Ligne**
Pôle Enfance Jeunesse
36 avenue de la République
07110 LARGENTIERE

R. BOYER
le Directeur de l'A.L.S.H